

- ALGERIE TELECOM -
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE MASCARA

Réf : AT/DOT29/SDT/DRT/CH.R.C.FO/24/2023

MASCARA le 20 JUN 2023

MISE EN DEMEURE

ETP : Mr Senhadji Akram
Gérant entreprise grands Travaux
Sise : Cité 164 logts –Makam Chahid BT K17 SIDI BELABESS

Objet : 2^{ème} Mise en demeure

Projet : Travaux de Réalisation d'infrastructures d'accueil pose et raccordement du câble Fibre Optique liaison Senaissa-Bouhannifia

- Vu l'acquisition de la permission de voirie en date du 07-05-23.
- Vu que votre entreprise à été avisé pour la reprise des travaux en date du 11.05.2023.
- Vu la notification l'ODS de reprise des travaux en date du 18.06.2023.
- Vu l'absence de votre part pour le démarcage des travaux.

J'ai le regret de vous demander de prendre vos dispositions nécessaires en vue de commencer des travaux de réalisation d'infrastructures d'accueil pose et raccordement du câble Fibre Optique liaison Senaissa-Bouhannifia, sachant que votre entreprise est en absence de chantier sans motif valable.

Votre absence, nous incombe un retard considérable, et influe sur nos engagements envers la hiérarchie en matière d'achever le projet dans les délais souhaités

Dans le cas où vous n'auriez pas commencé les travaux dans les (48) quarante huit heures, faute de quoi des mesures juridiques seront prises par Algérie Télécom.

Présence Indispensable.
Particulièrement signalé.

